

L'IFAC

Projet associatif

Le chant choral en partage, en dialogue et en action

Contexte

La pratique du chant choral en France est caractérisée par une diversité remarquable héritée de sa trajectoire historique. Après 1945, ce sont en premier lieu les institutions d'éducation populaire qui ont porté le dynamisme du chant choral. Cette période a vu le développement de nombreuses fédérations musicales rassemblant des chœurs. Parmi elles, l'action des grandes fédérations nationales a été déterminante pour soutenir la vitalité du chant choral amateur.

À partir des années 1980, les institutions musicales relevant du ministère de la Culture, qui avaient jusqu'alors délaissé les pratiques chorales, se sont impliquées dans leur développement. La création de Centres d'arts polyphoniques a préfiguré l'intégration de cursus de chant choral et de direction dans les conservatoires, ainsi que la création de Missions voix en régions. Cette évolution a accéléré la professionnalisation de l'encadrement du chant choral amateur, ainsi que l'émergence de chœurs professionnels.

La dimension éducative des pratiques chorales élargit le spectre des acteurs impliqués dans leur développement. L'intégration du chant choral aux cursus scolaires et extrascolaires, la formation au chant choral des enseignants impliqués dans l'éducation musicale sont des enjeux pour les institutions d'éducation nationale. Dans le domaine éducatif toujours, le modèle des maîtrises a connu depuis le XIX^e siècle une alternance de périodes de développement et de repli, dont le dernier épisode est un renouveau vigoureux du projet maîtrisien amorcé dans les années 1980.

La sédimentation de ces expériences historiques fait la richesse du « monde choral » français contemporain. Cette diversité a aussi créé des difficultés qu'il faut admettre sans s'en désoler : absences de communication, incompréhensions, voire logiques de concurrence. Dimension populaire, caractère éducatif, exigence technique et esthétique... Les principes de légitimité du chant choral sont variés. Les différents acteurs participant au monde choral peuvent pondérer différemment leur attachement à ces valeurs, ou leur accorder un sens différent, même s'ils se réfèrent à des conceptions proches.

Mission

Le projet associatif de l'Institut français d'art choral s'appuie sur le constat de cette trajectoire historique originale. Il souligne la richesse que représente cette diversité des acteurs du monde des pratiques chorales, y compris dans leurs divergences. Il prend acte des difficultés qui ont pu résulter de ces divergences et considère que le recul dont nous disposons aujourd'hui sur les évolutions qui ont transformé le chant choral au cours des années 1980 et 1990 rend possible l'ouverture d'un espace de reconnaissance mutuelle et d'échange entre les différents acteurs du monde choral.

L'IFAC promeut le dialogue et la coopération entre les nombreux acteurs du monde choral, dans le respect de la diversité de leurs conceptions de ce qu'est cette pratique musicale. Il œuvre ainsi pour que le chant choral reste, dans sa diversité, un carrefour entre les dimensions artistiques, éducatives et sociales qui ont porté son développement.

L'IFAC est une plate-forme collaborative, un outil de coordination et d'action collective. Il associe sans exclusive les différentes personnes physiques et morales qui œuvrent dans le domaine choral : chœurs associatifs, fédérations, acteurs de l'enseignement artistique spécialisé, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, compositeurs, chercheurs universitaires, professionnels de la diffusion (chanteurs, chefs, diffuseurs)...

Enjeux

Au-delà de la diversité de leurs points de vue, les acteurs rassemblés au sein de l'IFAC partagent un certain nombre de constats quant à l'évolution des pratiques chorales. Ceux-ci soulèvent des questions et appellent des actions concertées. Ils sont autant d'enjeux qui orientent l'activité de l'association.

Évolution du recrutement des choristes amateurs

Si le chant choral reste une pratique musicale de masse, le recrutement des choristes amateurs continue d'évoluer. Bien qu'imparfaitement documentées, les tendances sur lesquelles s'accordent les acteurs soulignent le vieillissement des choristes, l'impact des contraintes familiales et sociales, l'évolution des comportements et des souhaits des chanteurs, la quasi-absence ou le développement insuffisant d'offres de pratique pour certains publics... Le monde choral se doit donc de mener une réflexion sur son renouvellement.

Par ailleurs, les enjeux de cette réflexion dépassent le seul cadre des pratiques chorales amateurs. En tant que vecteur d'éducation musicale, la pratique chorale est un médiateur sur la scène de la diffusion musicale professionnelle. Elle contribue au renouvellement et à la formation des publics. Elle est par ailleurs facteur de lien et d'intégration sociale. Elle est susceptible de contribuer aux réponses que le corps social se doit d'apporter aux défis posés par les fractures sociales et culturelles qui le traversent.

Les membres de l'IFAC se réunissent pour trouver des réponses aux questions suivantes : Qui sont les choristes amateurs ? À quelles populations nouvelles, en particulier en situation de précarité culturelle ou sociale, la pratique chorale est-elle susceptible de s'adresser ? Comment toucher ces publics nouveaux ?

Transformation des conditions d'exercice de la direction de chœur

Au cours des années 1980 et 1990, l'encadrement des pratiques chorales s'est profondément transformé. La création de cursus diplômants au sein des conservatoires est venue compléter l'offre de formation des fédérations d'éducation populaire. Cette évolution s'est accompagnée d'un mouvement de professionnalisation de la direction de chœur, qui reste néanmoins inachevée et soulève des questions : diversification des cursus de formation, complexité des compétences attendues, statut et rémunération des chefs. Cette professionnalisation crée de nouveaux besoins d'orientation et d'accompagnement, à la fois pour les chefs de chœur, pour les groupes qu'ils encadrent et pour les institutions qui les emploient. Ces enjeux sont d'autant plus complexes qu'une part importante de la population des chefs de chœur reste malgré tout bénévole.

Parallèlement, la pédagogie et la didactique de la direction de chœur se sont construites, en France comme en Europe, par l'invention individuelle dans chaque lieu de formation. Des échanges sur les objectifs et méthodes pédagogiques comme sur les cursus et les évaluations sont maintenant à l'ordre du jour, tant pour faciliter la circulation des élèves que la reconnaissance des niveaux de formation. L'adaptation des formations académiques aux besoins des nouvelles pratiques et des nouveaux publics rend nécessaire la découverte, le partage et l'innovation.

Les membres de l'IFAC contribuent collectivement à accompagner la transformation de la direction de chœur. Ils accompagnent sa professionnalisation en clarifiant les modalités, en participant aux réflexions sur la profession sans nuire à la perméabilité qui existe entre les cadres amateurs et professionnels. Ils œuvrent à la fois pour la qualité et la cohérence de la formation, pour les conditions de travail des professionnels, et pour le maintien de la dynamique militante du milieu amateur.

Besoin de structuration et de représentation du monde choral dans son ensemble

La diversité des acteurs du monde choral est riche, porteuse de capacités de renouvellement et d'innovation. Elle appelle cependant à un effort de structuration particulier. Il est indispensable de créer les cadres de rencontre et d'animer les réseaux qui permettent aux acteurs du monde choral d'échanger.

Les membres de l'IFAC se constituent en réseau, et échangent en vue de se coordonner et de faire émerger autant que possible des positions communes sur les enjeux concernant le monde choral dans son ensemble. Sans gommer la diversité du monde choral, ce travail doit permettre la construction d'une représentation coordonnée des membres de l'IFAC face aux pouvoirs publics. Ce travail de synergie entre acteurs doit également servir le rayonnement du monde choral français à l'international.

Interrogation sur les contenus et les formes de la pratique chorale

La recherche de répertoire et l'organisation de concerts sont deux aspects de la pratique chorale qui mobilisent une énergie particulière de la part des chefs et des autres acteurs impliqués dans le fonctionnement des chœurs. Le milieu choral est en demande permanente de soutien et d'idées sur ces questions. Afin que le chant choral reste une pratique artistique vivante et que le public de ses

prestations s'élargisse, une attention particulière doit être portée aux expériences innovantes en la matière.

L'IFAC et ses membres conjuguent leurs efforts pour apporter un soutien aux acteurs du monde choral dans leurs activités d'animation des pratiques. Une contribution particulière est apportée au renouvellement des répertoires par la stimulation de la création, et à la recherche et l'expérimentation de nouvelles formes de pratiques, de représentations et de rapports au public.

Actions

En ce qui concerne ses modalités d'action, l'IFAC entend être une structure souple, évolutive, au service de ses membres et ne se substituant pas à eux. Il privilégie des processus de co-construction avec et entre ses membres, ainsi qu'avec tout partenaire extérieur pertinent en fonction de l'action envisagée.

Son activité s'organise autour de cinq axes. Les actions de réflexion et d'expertise d'une part, d'animation de réseau d'autre part servent de support aux actions d'ingénierie de projet et de représentation du monde choral. L'ensemble des activités de l'association alimente les actions de communication qui assoient le rôle de l'IFAC comme centre de ressources dédié au chant choral.

1. Réflexion et expertise

L'IFAC appuie son action sur une expertise forte du monde choral. Il rassemble des acteurs dont les compétences et l'expérience sont largement reconnues. L'IFAC est à même de mener des actions d'expertise directement orientées vers l'action (construction d'un référentiel de formation et de certification en direction de chœur, élaboration d'un guide pour le recrutement d'un chef de chœur...) ou a visée plus prospective.

Des chantiers de réflexion passent par la construction de liens avec le monde académique, en vue de susciter des travaux de recherche approfondis dans les champs susceptibles de s'intéresser à la pratique chorale (musicologie, histoire, sociologie, acoustique, pédagogie de la musique...).

2. Animation de réseau

L'IFAC met en place des actions permettant à ses membres d'échanger et de se coordonner. Il organise des rencontres professionnelles (rencontres nationales des enseignants en chant choral, rencontres maîtrisiennes, rencontres professionnelles sur la direction de chœur...). L'IFAC coordonne aussi des chantiers impliquant ses membres (recensement des formations à la direction, mise en cohérence des formations supérieures, mise en relation des classes d'écriture et de chant choral...).

3. Accompagnement de projet et ingénierie de formation

L'IFAC mobilise l'expertise de ses membres pour mettre en œuvre des projets, en tant qu'opérateur ou dans le cadre d'actions d'ingénierie. Ces actions se déploient en particulier dans le domaine de la formation, où la vocation particulière de l'IFAC est de développer des actions d'ingénierie de formation dans les secteurs où des besoins spécifiques ne sont pas

couverts par l'offre existante (formations « encadrer une pratique collective » avec le CESMD Poitou-Charentes, master-classes européennes de direction de chœur et échanges sur les pratiques d'enseignement de la direction, etc.). Elles touchent également le domaine de la création avec l'accompagnement de jeunes compositeurs et la commande d'œuvres articulée à leur création dans le cadre de rencontres.

Dans un souci de rester fidèle à son rôle de plateforme collaborative et de ne pas se substituer à ses partenaires, l'IFAC souhaite faire évoluer plus encore son engagement vers l'ingénierie de projets.

4. Représentation

L'IFAC s'appuie sur l'expertise de ses membres et l'activité des réseaux qu'elle anime pour représenter le monde choral au plan national, en particulier auprès des pouvoirs publics. Il construit avec les acteurs concernés des positions communes, afin de porter leurs attentes dans le cadre de groupes de pression. Il représente ses adhérents dans les instances consultatives ou négociatrices sur les pratiques amateurs et leur encadrement législatif. L'IFAC contribue également à la représentation du monde choral français à l'international. Il est membre d'organismes internationaux (International Federation for Choral Music, European Choral Association) au sein desquels il agit en concertation avec les autres structures françaises membres de ces organismes.

5. Diffusion d'information

L'IFAC valorise le fruit des activités évoquées ci-dessus par la communication des résultats de son travail, assumant ainsi un rôle de centre de ressources. Il met bien sûr à disposition les outils et publications élaborées dans le cadre de ses activités d'expertise (référentiel de la direction de chœur, guide de recrutement de chef, bonnes pratiques juridiques dans l'emploi de chefs) et d'animation de réseau (recensement des formations à la direction, équivalences de formation, partitions des créations soutenues...). L'IFAC communique sur ses activités de représentation et sur les enjeux des débats auxquels il participe dans ce cadre.

Mais, dans un souci d'échange entre ses membres, il permet aussi les partages d'expériences faites et de nouvelles formes de concert ou de travail rapportées par ses membres. Il labellise les stages correspondant à son projet associatif et diffuse les informations à leur sujet.

Conclusion

En résumé, l'Institut français d'art choral souhaite réaffirmer la vitalité du chant choral en France et œuvrer pour que tous ses acteurs, personnes physiques comme associations et institutions, partagent, échangent et construisent ensemble des actions qui rapprochent les pratiques, les publics et les approches différentes qu'ils ont chacun du « chanter ensemble ».